

## Bustes et scandales ne font pas bon ménage

### POLITIQUE La statue de Mayeur fait polémique comme d'autres avant elle

- ▶ Via une pétition, plus de 9.000 citoyens s'opposent au buste de l'ex-bourgmestre bruxellois Yvan Mayeur.
- ▶ Zoom sur cet hommage rendu aux bourgmestres, Premiers ministres et présidents d'assemblée, parfois de façon surprenante.

**P**ersonnage fort en gueule, Yvan Mayeur n'a pas manqué de susciter la polémique lorsqu'il était aux affaires. Après avoir démissionné, l'ex-bourgmestre socialiste de la Ville de Bruxelles, continue de faire parler de lui... Après le scandale

des jetons de présence perçus au Samusocial, c'est son futur buste qui déchaîne les passions. Précé-

sons d'emblée que le socialiste n'a rien demandé : il est de coutume, dans la capitale du pays, d'installer un buste à l'effigie des bourgmestres en titre successifs. La tradition date de 1830 et, à part deux mayeurs nommés durant l'occupation, tous les bourgmestres ont eu droit à cet honneur.

#### Une malédiction ?

Seulement voilà : un citoyen bruxellois, Florian Charron, a lancé une pétition s'opposant « au buste à 60.000 euros d'Yvan Mayeur ». Mardi soir, elle avait recueilli plus de 9.000 signatures. Florian Charron s'indigne qu'une telle dépense soit envisageable, alors que « la pauvreté ne cesse de progresser ».

A la Ville de Bruxelles, on tente d'éteindre la polémique : aucun montant n'a été arrêté, assure-t-on, pour ce fameux buste. Les 60.000 euros évoqués sont une extrapolation faite à partir du prix du dernier buste (celui de Freddy Thielemans, qui a coûté

67.000 euros).

Par le passé, d'autres mayeurs contestés ont eu droit à cet honneur : on pense notamment à Michel Demaret, qui a démissionné de son poste dans les années nonante, emporté par une affaire de corruption. L'échevin de l'Urba-

nisme de la Ville de Bruxelles, Geoffroy Coomans de Brachène (MR) a fait état, auprès de nos collègues de *Sudpresse*, d'une drôle de malédiction : « Depuis 1993, aucun de ces bustes n'a été inauguré par l'intéressé. Hervé Brouhon est mort durant son mandat. Demaret aussi est décédé avant que son buste soit mis en place. François-Xavier de Donnea, lui, n'est pas venu car il ne s'entendait pas avec celui qui l'a remplacé. Quant à Freddy Thielemans, son état de santé ne lui a pas permis jusqu'à présent de venir l'inaugurer. »

Dans les parlements, d'autres personnages contestés ont eu droit à un buste ou à un portrait. On pense par exemple à Anne-Marie Lizin, dont le portrait a été

inauguré au Sénat alors qu'elle avait été exclue du Parti socialiste, elle aussi emportée par une « affaire » (lire par ailleurs).

Dans d'autres cas, l'orage a éclaté après l'hommage : c'est le cas d'Armand De Decker, mis à l'honneur par des artistes peintres à deux reprises, avant le scandale du Kazakhgate. À moins qu'Yvan Mayeur ne refuse lui-même son buste, on voit mal comment la Ville pourrait faire l'impasse sur cette tradition. Or peu de mandataires politiques renoncent à cet honneur. Comme le rappelle la présidente du Sénat Christine Defraigne (MR), même l'ancien président N-VA de l'assemblée, Danny Pioters a accepté d'avoir un portrait. Un parti qui est loin d'être attaché à cette assemblée...

Une chose est sûre : les mandataires politiques mis à l'honneur avec un buste ou un portrait ont bel et bien marqué l'histoire avec un grand ou un petit H, que ce soit en bien ou en mal. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

#### LES FEMMES

##### Anne-Marie Lizin, seule au monde au fédéral

La politique, ce monde d'hommes... Au parlement fédéral (Chambre et Sénat), la tradition est d'installer des bustes des anciens Premiers ministres et des portraits des ex-présidents des deux assemblées. On ne trouve qu'une seule femme dans ce « panthéon » : Anne-Marie Lizin, ex-bourgmestre de Huy, qui a présidé le Sénat de 2004 à 2007. Pour la petite histoire, lors de l'inauguration de son portrait en 2010, aucun sénateur socialiste n'a fait le déplacement.

#### LES CUMULARDS

##### Armand De Decker, l'habitué des portraits

Certains ténors politiques ont été honorés à plusieurs reprises par cette coutume. A commencer par l'ex-bourgmestre d'Uccle, Armand De Decker (MR). En 2010, son portrait officiel a été accroché sur les murs du Sénat, une assemblée qu'il a présidée de 1999 à 2004 et de 2007 à 2010. En 2014, rebelote : un nouveau portrait est inauguré au parlement bruxellois (Armand De Decker a présidé cet

Il faut dire qu'Anne-Marie Lizin n'en avait invité aucun : elle venait d'être exclue du PS après les « affaires » hutoises (l'utilisation du personnel communal pour la pose d'affiches électorales). A l'avenir, deux autres portraits de présidentes devraient rejoindre celui d'Anne-Marie Lizin : celui de Sabine de Bethune (CD&V) et de Christine Defraigne (MR). Par contre, pour les bustes, il faudra repasser, puisque la Belgique n'a jamais eu de femme Premier ministre.

A.-C.B.

hémicycle entre 1995 et 1999). Ces deux hommages ont eu lieu avant la commission d'enquête mise sur pied sur le Kazakhgate, un scandale qui lui a coûté son poste de mayeur. Herman Van Rompuy a pour sa part été deux fois mis à l'honneur au parlement fédéral : il a eu droit à un portrait pour avoir présidé la Chambre entre 2007 et 2008, et à un buste pour avoir été Premier ministre un peu moins d'un an. « C'est vite mérité », a-t-il commenté.

A.-C.B.

#### LES RÈGLES

La réalisation de bustes des bourgmestres de la Ville de Bruxelles est une vieille coutume, là où d'autres communes font des portraits : c'est lié au prestige de la Ville, capitale du pays. A la Chambre, ce sont les Premiers ministres qui ont droit à un buste depuis 1850. Les présidents de la Chambre et du Sénat ont, pour leur part, droit à un portrait réalisé par un peintre (chaque président peut choisir l'artiste qu'il souhaite). Une coutume reprise par le parlement bruxellois, où l'on trouve de plusieurs toiles. En Région

wallonne, il existe une galerie des anciens présidents du parlement, mais il s'agit de photographies en noir et blanc. Les Wallons mettent également à l'honneur leurs ministres-présidents successifs. A la Chambre, on nous précise que la procédure est très régulée : une convention-cadre très stricte est prévue et les vice-présidents vont vérifier à deux reprises la qualité du travail de l'artiste.

A.-C.B.

**LE COÛT****67.000 euros pour Freddy Thielemans**

Difficile de connaître précisément le coût de cette tradition. Le seul prix certain, c'est celui du buste de Freddy Thielemans, ex-bourgmestre bruxellois : 67.000 euros. Par contre, à la Ville du Bruxelles, on explique qu'aucun montant n'a été arrêté pour le buste d'Yvan Mayeur. Certains précisent d'ailleurs que ce dernier pourrait coûter moins cher, si le Collège et puis le Conseil communal le décide. C'est en effet à ces deux instances que revient le mot final concernant le montant de l'œuvre. Il n'existe a priori pas de fourchette de prix : c'est le bon sens qui doit guider la majorité, sous le contrôle de l'opposition. A la Chambre, on précise que le prix des bustes est largement inférieur aux 67.000 euros de Freddy Thielemans : « *Moins d'un tiers de cette somme. Le but n'est en aucun cas l'enrichissement, c'est plus honorifique qu'autre chose.* » Les portraits sont nettement moins chers.

A.-C.B.